

SIDI-OUARBA

L'officier, étendu sur une natte d'ail's, à l'ombre de sa tente, écrivait son rapport.

Voilà deux mois qu'on campait en plein Sahara pour surveiller, à la frontière marocaine, l'agitation sourde des bandes de dissidents et arrêter les incursions des pillards sahariens.

C'était le désert triste, immense, flamboyant de fulgurances de fournaise sous l'incendie perpétuel du ciel, quelques choses comme le vestibule de l'enfer... C'était la vie monotone, vide, creuse, dans l'attente de l'ennemi, dans l'impatience d'événements qui n'arrivaient jamais... c'était l'ennui écrasant de l'immobilité et de la solitude que les sonneries alertes du trompette rompaient, seules à heures fixes, pour les corrées journalières.

Soudain, devant l'officier, Moktar, spahi indigène de Ire classe, arriva d'un pas rapide, s'arrêta à trois pas de la tente et, saluant d'un geste mécanique, dit en montrant ses dents blanches dans un bon sourire : — Mon capitaine, voilà... toi veux quel lion ?

Il avait ouvert son burnous en parlant et montrait, sur le rouge de l'étoffe, une petite masse jaunâtre, une sorte de jeune chien à grosses pattes qui regardait curieusement autour de lui de ses gros yeux étonnés.

— En y a un mois kif kif, mon capitaine... si toi permettait, on le garderait avec nous... moi faire un biberon pour lui nourrir... ou bien y en a chèvrès peut-être... c'est comme tu veux, t'as qu'à dire...
— L'idée plaît à l'officier : ce compagnon inattendu apportait de la gaieté dans ce poste perdu. Il se rappelait la vie d'un régiment highlander ; les spahis, eux, avaient le lion superbe et généreux — c'était un symbole de force et de courage. Et quelle jolie nouvelle à apprendre aux camarades de la garnison. "Éleveur de lions dans le désert", quelle qualité point banale à ajouter sur ses cartes de visites !

— On se la trouve ça, Moktar ?
— C'est la lionne que nous avons tuée cette nuit avec Ahmed et Bou Amadou... elle avait ce petit-là dans son ventre, mon capitaine...
— Bon. Eh bien, nous l'appellerons Sidi Ouarba (seigneur lion), et il comptera, à partir d'aujourd'hui, au 5e peloton. Rompez !

Le spahi se retira tout joyeux, et de ce jour-là, en effet, Sidi Ouarba apparut au 5e peloton d'ordinaire.

Peu à peu, il commença à se tenir d'aplomb sur ses jambes ; six mois plus tard il gaubada ; à travers les champs comme un jeune chien, familier avec tous les hommes et leur rendant leurs caresses.

Il suivait les spahis à la manœuvre, galopant à leur côté, en serre-file, et ne manquait jamais à l'appel, dont il avait vite connu la sonnerie.

— Ouarba ? demandait le maréchal des logis à la suite de son peloton.
— Présent !

Au bout d'une année, on n'avait pas encore relevé le petit poste, mais Sidi Ouarba était devenu un lionceau vigoureux à qui il fallait, chaque matin, son demi-mouton...
— Pehui !... Pan !...
II

A l'aube, alors que le camp sommeillait encore, une pluie de balles grisa soudain de l'horizon, traversant les tentes.

Pendant la nuit les Touareg avaient entouré le poste, et disaient dans le sable, commençant l'attaque à une distance prudente.

— Rassemblement !
Les spahis, réveillés en sursaut, se précipitaient, les yeux gonflés, à demi-vêtus, le sabre entre les dents, s'échouant de se boucher d'un geste rapide.

— Y en a bon, mon capitaine ! Moktar... Mais il qu'arriverait de prévenir !... soi qui peut plus dormir tranquille maintenant !...
— Au loin, les burnous blancs s'agitèrent comme un vol de mouettes sur la mer.

— Pas de doute, ils approchaient. On n'avait plus le temps de coiffer les chevaux ; il fallait recevoir le choc de pied ferme.

— Tonnerre, criaient les capitaines, ces moricauds vont trouver à qui parler !... Prenez vos revolvers, mes enfants... et attendez qu'ils soient tout près de nous pour tirer... combien sont-ils ?... cinq cents ?... six cents ?... Nous en avons vu d'autres... six par tête, et l'affaire est dans le sac !...
— Cependant, le nuage de poussières se rapprochait rapidement. Dans des éclairs rapides, on apercevait le drapeau vert du

prophète claquer au vent, comme une feuille de palmier dans des rayons d'or.

Les Marocains dressés sur leurs lourds étriers de bronze, chargeaient en hurlant leur cri de bataille : — "Emchi !" (en avant).

Le choc eût été effroyable, et pas un homme ne serait demeuré de la petite troupe si, d'un mouvement brusque, sur l'ordre du capitaine, les spahis ne s'étaient couchés par terre.

La troupe passa, emportée par son élan, en franchissant les bords.

Cent mètres plus loin, elle se reformait et revenait en arrière, mais on l'attendait de pied ferme cette fois. Alors, ce fut une mêlée terrible. Les spahis agrippaient les chevaux des Touareg à la bride, occupaient les angles, désarçonnaient les cavaliers, les prenaient à la gorge, les assommaient à coups de poignards... Moktar, les bras rouges comme s'ils sortaient d'un bain de fuchsine, frappait de taille et d'étole.

— Y en a bon ! Y en a bon ! répétait-il joyeusement.

Et voilà, et voilà !... parés à droite !... ripostez ! il était à son affaire... cinq Touareg, étendus sur le sol, la poitrine ouverte, les entrailles fumantes, témoignaient de sa vaillance.

Le capitaine, de son côté, s'était empoigné avec un grand diable de marocain, dont il ne pouvait se débarrasser.

— Son bras droit pris dans le pli du burnous du moricaud, ne peut atteindre son revolver, et ses soldats sont trop occupés à se défendre eux-mêmes pour voir la situation périlleuse où se trouve leur chef.

Il va succomber.
Soudain, une forme à bondir, s'est jetée sur le Touareg, l'étreint, l'étouffe, le paralyse. C'est Ouarba.

— A quel mobilis a-t-il obéi ? A-t-il compris ? Dans son cerveau de bête, l'éclair rapide de la reconnaissance a-t-il passé tout à coup ?

N'importe, ce secours inattendu change la face des choses. Le capitaine se dégage, saisi son revolver et abat son ennemi. Mais celui-ci a eu le temps de lancer, en tombant, un formidable coup de pointe qui transperce le jeune lion.

Les Marocains ont fui. La plaine est déserte. Ouarba git sur le flanc et de sa blessure le sang coule en caillottes épaisses, avidement bu par le sable chaud.

On fait l'appel dans un coin de camp.
— Ouarba ? dit machinalement le sous-officier.
Et le capitaine qui, agenouillé près de son sauveur, regarde, des larmes dans les yeux, les derniers soubresauts de son agneau, lève la tête et répond : — Mort au champ d'honneur !

Eugène Sue ET Ernest Legouvé.

ANECDOTE.

On sait qu'Eugène Sue était allié à la famille d'Ernest Legouvé. Personne ne connaît mieux le grand romancier que l'auteur d'« Adrienne Lecouvreur », qui, dans ses « Souvenirs de son oncle », s'exprime ainsi sur son ancien compagnon de jeunesse.

— Tout en lui était singulier. Il a eu un moment de réputation immense, et qu'en reste-t-il ? Plus qu'un nom sans doute : plusieurs de ses romans ont encore d'assez nombreux lecteurs ; mais quelques beaucoup des personnes, que crée par lui, Rodin, M. Piquet, Fleur-de-Marie, Rodolphe, le Maître d'École, vivent toujours dans l'imagination publique, les œuvres mêmes où ils figurent ont baissé dans l'opinion générale.

Je me rappelle encore l'effet prodigieux des « Mystères de Paris ». J'étais alors attaché au cabinet de M. Duchâtel ; le feuilleton du « Journal des Débats » était attendu chaque matin avec une sorte d'anxiété. Je vis un jour le ministre entrer précipitamment dans mon cabinet, d'un air effaré qui me fit croire à quel événement politique. — « Hé bien, me dit-il, vous savez ?... « La Louve » est morte ! « La Louve » était une des héroïnes des « Mystères » !

Comment donc cette puissance s'est-elle effondrée en partie ? Blazac a absorbé, dévoré Eugène Sue.

— L'auteur des « Mystères » avait été, enfant, d'une incroyable paresse. A vingt ans, il n'écrivait rien et ne savait rien. Son père entre chez lui un matin et lui dit : — Préparez-vous à partir dans huit jours.

— Pour où, mon père ?
— Pour Toulon.
— Pourquoi, mon père ?
— Pour vous embarquer dans quelque temps sur un vaisseau de l'État.

— Comme quoi ?

— Comme médecin.
— A quel titre ?
— A aucun titre.

Le prétexte était un cours de médecine qu'il avait suivi en amateur, par ordre de son père ; et comme son père était médecin du roi, il présentait son fils comme élève, et voilà comment Eugène Sue, après un court séjour à l'hôpital de Toulon, je ne sais sous quel nom, fit un jour son entrée sur le pont d'un navire de l'État, avec l'uniforme et le titre de chirurgien en chef.

Vous figurez-vous l'impression produite sur son esprit étonné et moqueur par un tel acte de favoritisme ? Aussi à peine fut-il à bord, qu'il fit venir le docteur adjoint sur son infirmerie, celui qui aspirait depuis trois ans à cette place, et lui dit : — Monsieur, l'uniforme que je porte devrait être le vôtre ; je ne sais pas plus le Code que le Code, ce qui est beaucoup dire. Aussi, comprenez-vous que je suis trop honnête pour ordonner la plus inoffensive des drogues au plus humble des hommes de bord. C'est vous qui ferez tout. Je me chargerai, moi, de l'hygiène du bâtiment !

La-dessus, Eugène Sue partit pour l'Espagne, les Antilles, la Grèce. Atteint de la fièvre jaune à la Martinique, et sauvé par une négresse devenue amoureuse de lui, il revint après trois ans de navigation, la tête bourrée de faits, d'événements, de mœurs, de caractères originaux, l'imagination teinte des plus éclatantes et des plus sombres couleurs.

— Si Eugène Sue était coloriste avec la plume, il l'était aussi avec le pinceau. Tout jeune, il avait eu le goût de la peinture. Th. Gudin le comptait parmi ses meilleurs élèves et... ses plus incoérigibles mystificateurs !

Ce Théodore Gudin était le peintre à la mode.

Un jour, une baronne lui écrivit pour lui demander un tableau destiné à décorer sa paroi de son salon, et le pria de venir voir de son salon.

— Je ne sais pourquoi, lui dit Eugène Sue ; mais je me défile de la baronne. Cette façon de l'attirer chez elle... Laissez-moi y aller à la place, sous ton nom. Je ferais là quelques charges amusantes à lui faire.

Gudin y consentit. Eugène Sue se présente en son lieu et place ; et, après quelques temps, l'ébène avait, comme dit le marquis Tarcaut, si bien posé ses petites conquêtes, que la dame lui dit un jour : — Je voudrais bien visiter votre atelier ! — Très volontiers, demain à midi.

A midi précis, coup de sonnette ; on ouvre ; la dame entre dans l'atelier, vide de tout être et va droit à un chevalet derrière lequel travaillait le véritable Gudin.

— M. Gudin, monsieur ?
— C'est moi, madame ?
— Pardon, monsieur ; je demandais M. Théodore Gudin, le célèbre peintre de marine.

— C'est moi, madame.
— Vous ! Monsieur !... reprend la dame toute tremblante, c'est impossible. Il y a donc un autre M. Gudin ?
— Je ne crois pas.

A ce moment allait et venait dans l'atelier un domestique en livrée qui semblait un peu embarrasé.

Théodore Gudin, se tournant vers lui, lui dit : — Joseph, mets donc une bûche au feu ; madame a l'air d'avoir froid.

Le domestique ainsi interpellé ne se pressait pas d'apporter du bois, tournait le dos, cachant son visage.

— Ah ! ça, par-dessus, m'appartient tu du bois ? Arrive donc !

Le domestique, c'est-à-dire Eugène Sue déguisé en domestique, arrive lui et sa livrée, jette maladroitement une bûche dans le feu et, en se relevant, se trouve face à face avec la baronne qui possède un cri d'horreur en reconnaissant celui qu'elle avait pris pour le vrai Gudin.

Vous voyez d'ici le coup de théâtre, la contenance contrite d'Eugène Sue sous la livrée, la sortie furieuse de la dame et les formidables éclats de rire qui saluèrent son départ !

Mais le cortège de l'histoire, c'est que, trois jours après, Eugène Sue reconstruit la baronne à un tournant de rue, elle lui lança un foudroyant : « Valet ! »

ERNEST LEGOUVÉ, de l'Académie Française.

Les funérailles du colonel Greschner.

Nishni Novgorod, 13 mai.—Le lieutenant colonel de gendarmerie Greschner, qui avait été tué dans la soirée du 11 mai au moment où il rentrait à son domicile, a été enterré aujourd'hui avec les honneurs militaires au milieu d'un grand concours de population.

Parmi les nombreuses couronnes placées sur le cercueil, on remarquait une portant l'inscription suivante : « Lâchement assassiné au service de l'Empereur. »

Il ne faut jurer de rien

Helène Evrac à Jeanne Orféni.

4 avril.

Ma chère Jeanette,
Enfin, le mariage de ma cousine Suzanne est décidé, sa mère et elle sont venues nous l'annoncer ; c'est pour le 25 avril, juste dans trois semaines. Suzanne est ravie, pense donc que voilà plus d'un an qu'elle soupire après ce mariage ! Ses chers parents ont été bien durs pour elle, je t'aurais même qu'elle a été obligée de les menacer des somnambules respectueuses ; ils trouvaient que la dot de jeune homme n'était pas assez grosse ; mais lors qu'ils ont vu que leur fille était irrévocablement décidée, ils ont fini par céder.

Suzanne m'a montré le portrait de son fiancé, il paraît fort bien, et avec un caractère romanesque comme est le sien, je comprends qu'elle se soit ainsi vivement éprise de ce jeune homme. Elle m'a demandé d'être sa première demoiselle d'honneur, tu penses bien que j'ai accepté avec enthousiasme... Je serai avec le frère du marié ; tout bas, Suzon m'a glissé qu'il était charmant et que je prenne bien garde à moi ; elle ne pense pas, la chère petite, que mon caractère est tout l'opposé du sien. Moi, vois-tu, je ne suis pas pour les coups de foudre, les emballements, comme dit mon frère... A toi je puis avouer que l'amour me rend très sceptique ; allons, Jeanette, ne me fais pas les gros yeux, mais pense plutôt :

« que j'ai bien raison de l'être ; ils sont si rares, maintenant, les vrais mariages d'inclination... On les cite, on s'en étourdit même. Aujourd'hui, on compulse d'abord les deux positions respectives, si elles sont jugées à peu près semblables, on donne suite... à la faire ; quelques entrevues sont préparées pour les deux intéressés, et si de part et d'autre on ne s'est pas trop déçu, on fixe la date du mariage. »

Et j'ouïs, jeunes filles bien nées, nous acceptons, croyant de bonne foi que nos charmes ont tout décidé... Ah ! Jeanette, après avoir vu tant de mariages ainsi bâclés (passe-moi le mot, il est encore de mon frère), je puis bien être un peu beaucoup sceptique vis-à-vis de l'amour.

Puisque ces messieurs, en se mariant, ne considèrent que l'union de deux dots, je ne vois pas pourquoi il ne me serait pas permis de penser comme eux !

Dans mes chers livres, seulement, je trouve l'amour bien à sa place ; tandis que dans la vie réelle, il m'apparaît comme un sentiment, suranné mis hors de cours.

D'après ces belles théories, tu vois donc, ma chère Jeanette, que je ne ferai jamais qu'un gentil mariage de raison ; à quoi bon aimer puisque c'est pour votre dot que l'on vous épouse ?

J'ajure, ma chérie, que toutes mes confidences méritent bien une longue lettre de toi ; je l'attends avec impatience et t'envoie mes meilleurs baisers.

Ton amie qui t'aime bien,
HELENE.

De la même à la même.
15 avril.

Bien chère Jeanne,
Quel gentil serment tu m'as fait ! Un vrai bijou d'éloquence. Alors tu n'es pas complètement de mon avis ! Tu me dis que j'exagère, que la dot n'est pas toujours tout dans un mariage, et, enfin, tu ajoutes, petite flatteuse, que quant à moi mes charmes et qualités plaideroient en sa faveur de celui qui sera mon fiancé... A ton tour, ma chérie, tu exagères, et même beaucoup ; car crois-tu que si je n'étais pour toute dot que les avantages physiques et moraux dont tu me gratifies si généreusement, je serais demandée par des jeunes gens de notre monde ? Non, n'est-ce pas ? Mais, oh ! patte prédictatrice, si tu ne me rattaches pas entièrement à ton raisonnement, je puis bien te dire que tu as obtenu un certain succès ; car il me semble que je me sens un peu moins fiéroce pour le mariage.

La vue de deux jeunes gens qui s'aiment réellement et y probablement contrainc aussi. Je veux parler de Suzanne, elle est venue nous voir, hier, avec sa mère et son cher fiancé. Monsieur mon cavalier les accompagnait ; à la vingt-six ans, est grand, mince, fort distingué ; le teint mat, de jolis cheveux noirs ondulés et à tout est surabondant très séduisant, je dois ajouter deux grands yeux bleus, très doux, lorsqu'ils ne pétillent pas de malice, car ce Monsieur René est assez spirituel et très taquin ; j'ai pu m'en apercevoir facilement, la visite n'étant prolongée et Suzanne, tout à son fiancé, me laissant presque en tête à tête avec mon futur cavalier. Nous avons causé bien gentiment : autos, bicyclettes et cartes postales ; Monsieur René ayant à peu près les mêmes goûts que moi, nous nous sommes très bien entendus.

Mais il faut que je te quitte, ma chérie, car le grand jour approche et nos toilettes nous occupent ; moi et moi, encore un essai de ce que ça donne ; je ne fais aucune description, tu verras nos robes lorsque tu viendras nous voir, j'espère que ce sera pour bientôt.

Adieu, Jeanette, je t'embrasse bien fort ; répondez-moi avant le mariage, n'est-ce pas ?
Ta petite amie très affectueuse,
HELENE EVRAC.

De la même à la même.
28 avril.

Ma Jeanette,
Ah ! ah ! Mademoiselle, vous vous êtes moquée de moi dans votre dernière lettre ; vous m'avez dit que si ma fiéroidé pour le mariage diminue, c'était grâce à deux grands yeux bleus qui avaient le pouvoir de m'attendrir singulièrement... Cher petit prédictateur, tu vois transformée en devin très clairvoyant, car je l'ai vu franchement que mes devants regardés ont pris la suite devant le regard des yeux dont tu me parles... Enfin pour tout dire : j'aime et je suis aimée ! Comment cela s'est fait ? Je suis encore à me le demander. Je t'ai raconté la première visite de Monsieur René, et toi-même tu me juges qu'il avait produit sur moi une impression très satisfaisante ; c'était déjà beaucoup après de moi qui m'étais si bien promis d'être très froide avec tous les jeunes gens... Mais, comme disait mon frère, le jour du mariage ce fut bien le reste !

Monsieur René étant mon cavalier, nous dûmes danser tout à loisir, nous en profitâmes largement, et au cours de notre gentil flirt je découvris que je plaisais beaucoup à mon heureux partenaire qui, à ma grande honte, m'avait produit un effet analogue ! Pendant la soirée je m'aperçus que ses yeux devenaient de plus en plus tendres lorsqu'ils me regardaient, et un moment il fut même sur le point de me faire une petite déclaration bien en règle ; mais en jeune homme bien élevé il se retint, et se contenta de me serrer longuement la main lorsque, très tard, nous quittâmes...

Enfin, ma chérie, pour être franche jusqu'au bout, je dois te dire que c'est un véritable coup de foudre et en partie double ! Moi qui faisais tant contre eux dans l'avant-dernière lettre que je t'ai écrite ! Le mien est même si complet, que le lendemain, seulement, en remettant un peu d'ordre dans mes idées en désordre, je me suis aperçue que le séduisant Monsieur René était le frère du mari de Suzanne, si il ne pouvait avoir qu'une seule maigre dot que lui...

Cette constatation ne me fit même pas douter un instant de la sincérité de ses sentiments à mon égard, et je n'en éprouvais qu'une certaine inquiétude au sujet de mes parents qui feraient peut-être quelques difficultés pour notre mariage. Aussi, pour gagner quelque chose à ma chèrissime, je pris la grande résolution d'aller tout raconter à maman ; je la trouvai héroïque ment ; à ma grande surprise, elle fut ravie de ma confiance ; voici pourquoi : Mon cavalier ayant pour parrain un oncle très riche, qui faisait beaucoup, sa dot se trouve plus que doublée par ce parent généreux, lui-même l'a appris à papa le jour du mariage... Je sentais à son de maman, et par ce brusque mouvement de touchante affection, je dérangais quelque peu l'harmonie de sa coiffure... Je n'avais donc plus qu'à attendre patiemment la demande de René, elle ne se fit pas attendre, puisque, hier, il s'est présenté à la maison accompagné de son cher parrain qui est la bonté en personne.

Maintenant, ma chère Jeanette, je suis la plus heureuse des fiancées, très fière de son petit roman ; moi qui m'étais promis de ne jamais faire qu'un mariage de raison ! Vois-tu, Jeanette, aujourd'hui je suis qu'il ne faut jurer de rien... Mille baisers, ma chérie, en attendant que je te présente mon cher fiancé. Ton heureuse amie,
HELENE E.

Les troubles de Zhitomir.
St-Petersbourg, 13 mai.— Les rapports reçus aujourd'hui de Zhitomir indiquent que la journée d'hier s'est passée calmement.

D'après le rapport officiel la population serait responsable des troubles ; les soldats n'ont pas fait feu.

LE SCHAH DE PERSE.

Le schah de Perse, contrairement à ce qu'on a dit, sera accompagné dans son voyage en Europe d'une suite très nombreuse.

Il emmène d'abord deux princes de sa famille : son plus jeune fils, Nasser-ed-Dine Mirza, qui naquit peu de temps après la mort du souverain précédent, et son petit-fils Etizades Saltaneh, qui est l'aîné des enfants du prince héritier.

S. M. Mozaffer-ed-Dine laissera probablement en Europe ses jeunes princesses pour qu'elles fassent leur instruction, et il est à peu près certain que c'est à l'enseignement français qu'il les confiera.

Le Schah comptera parmi les personnages de sa suite, outre le grand vizir, homme d'Etat éminent dont il apprécie toute la valeur et recherche les conseils, le ministre de l'instruction publique, Mahmoud-Khan-Ali-Or-Molk. Le docteur français Schaeffer sera également du voyage.

Samad-Khan-Montazer-Saltaneh, le nouveau ministre de Perse à Paris, a été reçu par M. Rouvier, président du Conseil.

Il avait, il y a quelques jours, été reçu par M. Fallières, président du Sénat, qui, avant son départ de Paris, lui a rendu sa visite à l'Elysée-Palace.

Le centenaire de Schiller.

A propos du centenaire de Schiller que l'Allemagne s'apprête à célébrer, on des rares descendants du poète, M. C. A. S. de Gleichen, publie dans la

« Revue » quelques souvenirs inédits. Il raconte notamment que Schiller, lorsque la Convention lui décerna le titre de citoyen français, faillit n'être jamais averti de l'honneur que la France avait voulu lui faire. Le secrétaire chargé d'expédier au poète son diplôme civique, avait en l'ingénuité d'idée de l'adresser non pas à M. Schiller, mais à « M. Gille ».

Le document parvint tout de même à l'Allemagne, à la recherche de ce « Gille », avant de parvenir entre les mains de l'auteur des « Brigands » qui avait trouvé de si éloquentes paroles pour chanter la liberté. Lorsque ce papier fut enfin remis à Schiller par les soins de M. Campe, de Hambourg (traducteur et élève de Rousseau), le nouveau citoyen français écrivit : « J'ai reçu, il y a quinze jours, le diplôme ratifié par Roland, il y a déjà cinq ans, égaré depuis à Strasbourg. Ce document m'est parvenu du royaume des morts, car Danton et Clavière l'ont signé ; la lettre qui l'accompagnait est signée par Roland ; Gustine s'en chargea pendant sa première campagne allemande. Aucun d'eux n'existe plus. »

Les « Münchner Nachrichten » rapportent qu'un médecin militaire allemand, pour se rendre compte de l'instruction des classes populaires, a eu l'idée de poser à 174 recues un certain nombre de questions. Il leur a demandé, par exemple : « Qu'est-ce qu'un poète ? » et il obtint plusieurs fois cette réponse : « C'est un homme comme Schiller ». Sur les 174 recues, 154 connaissaient le nom de Schiller, qu'elles appelaient quelquefois « Schill » ; par contre 45 d'entre elles n'avaient jamais entendu celui de Goethe. Nous hétons point d'un coquelicot que l'auteur de « Guillaume Tell » est beaucoup plus populaire que celui de « Faust ». On est libre en ce moment son centenaire dans toute l'Allemagne ; beaucoup de recues ont pu reprendre tout récemment son nom par les journaux. Le médecin, continuant son enquête, a demandé aux jeunes soldats ce qu'ils savaient de Schiller : « A quelle époque vivait-il ? » 13 ont donné une date relativement exacte, 64 une date fautive ; 97 n'ont rien répondu. Parmi ceux qui donnaient une date fautive, 22 l'ont fait vivre au seizième siècle, pendant la guerre de Trente ans ; plusieurs au moyen-âge, mais la plupart « vers 1870-71 ». Interrogés sur sa profession, l'un a dit : « Il a fait son service militaire » ; un autre : « Il a été officier » ; un troisième : « Il a été libraire » ; mais beaucoup avaient qu'il avait été poète. On leur a demandé alors quels vers il avait faits. 123 n'ont rien pu répondre ; 21 ont fait une bonne réponse et, sur ces 21, 20 ont nommé « la Cloche ». Les autres ont indiqué, comme œuvres de Schiller, « Tannhäuser », les « Faibles de Lessing », « Hell dir im Siegerkranz », des chansons de café concert, des couplets patriotiques et le « Choral » de Luther... Que diraient les recues françaises de Racine, ou même de Victor Hugo ?

DEPECHE

Télégraphiques

AU JAPON.

Tokio, 13 mai.— Un comité du parti constitutionnel s'est réuni ce matin chez le premier ministre Katsura.

Le comité et le ministre ont eu une longue discussion à propos de l'incident de la baie de Camranh et de l'hospitalité accordée à l'escadre russe par la France.

Le premier ministre assura au comité que le gouvernement exerçait tous ses efforts dans l'intérêt du pays et expliqua les diverses démarches poursuivies.

Le comité a fait, dans l'après-midi, son rapport à l'organisation exprimant une entière confiance dans l'attitude et les actes du gouvernement.

A la suite des événements de ces jours derniers la résolution introduite par la Chambre de Commerce de Tokio prévoyant le boycottage des marchandises françaises, a été retirée.

La Russie et l'Angleterre.

St-Petersbourg, 13 mai.— On considère à St-Petersbourg que le danger de complications sérieuses au sujet de la neutralité française est évité pour le moment.

En dépit du ton provocateur de la presse britannique, le gouvernement anglais a usé de son influence à Tokio pour ramener le calme.

Les commentaires de la presse anglaise auront eu pour résultat de rendre encore plus marqué le sentiment d'hostilité qui se fait jour en Russie contre l'Angleterre.

Le discours prononcé le 11 mai à la Chambre des Communes par le premier ministre Balfour, sur la défense de l'Inde, et les commentaires auxquels il a entraîné la presse anglaise et américaine ont soulevé un profond ressentiment à St-Petersbourg.

Le « Novoe Vremya » annonce aujourd'hui que l'incident est clos.

Prochaines arrivées d'un croiseur japonais à San Francisco.

San Francisco, 13 mai.— On attend l'arrivée à San Francisco d'un croiseur japonais de troisième classe.

Le navire doit venir dans le port pour subir d'importantes réparations.

Le nom de ce croiseur n'est pas connu.

Tout ce qu'on sait, c'est qu'il a quitté la côte d'Asie il y a quelque temps, avec mission de croiser dans le Pacifique et ordre de se rendre ensuite à San Francisco pour y subir des réparations.

Il est probable qu'un arrivage dans les eaux américaines de croiseur sera désarmé, comme il a été le transport Lena, jusqu'à la fin de la guerre.

L'Escadre russe.

Saigon, Cochinchine, 13 mai.— Depuis le 9 mai on n'a rien appris sur les mouvements de l'escadre russe.

Hong Kong, 13 mai.— Dix-sept navires de guerre russes ont été signalés le 10 mai. Douze d'entre ces navires étaient ancrés au large de l'île de Trois Rois, près de l'entrée de la baie de Vanfong. Le même jour plusieurs transports russes sont venus mouiller à Kouabyas, bord de Hon Koué à 75 milles au nord de la baie de Camranh.

Le transport des Etats-Unis

« Buford » échoue sur des récifs.
Washington, 13 mai.— Le général Corbin a envoyé aujourd'hui de Manille au département de la guerre, le télégramme suivant : « Le colonel Philippe Reade rapporte que le transport « Buford » qui avait à son bord une partie du 19me régiment d'infanterie des Etats-Unis, est venu s'échouer, alors qu'il marchait à toute vapeur, sur un récif de corail à quatre milles au large de Malabang. Des remorqueurs se sont immédiatement portés au secours du « Buford » mais jusqu'à présent tous les efforts faits pour le renflouer ont été inutiles.

Aucune voie d'eau ne s'est déclarée et la condition du « Buford » n'est pas précise tant que le temps restera calme. Le transport « Thomas » est parti ce matin de Manille pour se porter au secours du « Buford ».

DEPECHE

Télégraphiques

AU JAPON.

Tokio, 13 mai.— Un comité du parti constitutionnel s'est réuni ce matin chez le premier ministre Katsura.

Le comité et le ministre ont eu une longue discussion à propos de l'incident de la baie de Camranh et de l'hospitalité accordée à l'escadre russe par la France.

Le premier ministre assura au comité que le gouvernement exerçait tous ses efforts dans l'intérêt du pays et expliqua les diverses démarches poursuivies.

Le comité a fait, dans l'après-midi, son rapport à l'organisation exprimant une entière confiance dans l'attitude et les actes du gouvernement.

A la suite des événements de ces jours derniers la résolution introduite par la Chambre de Commerce de Tokio prévoyant le boycottage des marchandises françaises, a été retirée.